

APPEL A CANDIDATURES

13 novembre 2024

PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER »

EDITION 2025

CAHIER DU CANDIDAT



TABLE DES MATIERES

I.	PRESENTATION GENERALE	3
1.	LE MANDAT DE L'AFD DANS LES OUTRE-MER FRANÇAIS.....	3
2.	LES ETUDES ET LA RECHERCHE-ACTION : UN AXE D'INTERVENTION DE L'AFD EN OUTRE-MER	3
3.	LES CONFERENCES PERSPECTIVES OUTRE-MER	3
II.	LE PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER »	4
1.	POURQUOI UN PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER » ?.....	4
2.	LE CONCEPT.....	4
3.	LES SUJETS DE RECHERCHE	4
4.	LE PRIX.....	5
5.	VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE DES LAUREATS	5
III.	CRITERES D'ADMISSIBILITE ET CRITERES D'EVALUATION	5
1.	CRITERES D'ADMISSIBILITE.....	5
2.	CRITERES DE SELECTION	5
3.	LE COMITE DE SELECTION	6
IV.	REGLEMENT.....	6
1.	CONTRAINTES TECHNIQUES	6
2.	COMMENT S'INSCRIRE ?	7
2.1.	Le dossier d'inscription.....	7
2.2.	Modalités de dépôt des candidatures	7
2.3.	Calendrier.....	7
2.4.	Contact	7
	ANNEXE 1 – LES ACTES DE LA RECHERCHE ULTRAMARINE (ARUM).....	8
	ANNEXE 2 – CONSEILS POUR CREER ET TELECHARGER UNE VIDEO POUR LE PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER »	10
	ANNEXE 3 – FORMULAIRE DE CESSION DE DROITS	14
	ANNEXE 4 – CESSION DE DROIT À L'IMAGE	15

I. PRESENTATION GENERALE

1. LE MANDAT DE L'AFD DANS LES OUTRE-MER FRANÇAIS

Le mandat de l'AFD est de participer au financement d'un développement plus juste, plus soutenable, plus résilient, à faible émission de carbone dans les pays où elle intervient, conformément à l'article 2 de l'Accord de Paris. Ce mandat est décliné dans les Outre-mer selon les quatre priorités suivantes : le respect des engagements de l'Accord de Paris (résilience des populations, des territoires et des écosystèmes, développement bas carbone), la contribution aux défis économiques et sociaux et des inégalités, le renforcement de la coopération régionale, et le partenariat avec les acteurs institutionnels concernés internationaux, européens et français.

2. LES ETUDES ET LA RECHERCHE-ACTION : UN AXE D'INTERVENTION DE L'AFD EN OUTRE-MER

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement économique, social et durable des Outre-mer français depuis son origine, l'AFD participe activement au financement de projets des acteurs publics et privés du monde ultramarin, mais aussi à la recherche et à l'analyse économique de ces territoires.

Pour éclairer les enjeux de politiques publiques et guider son intervention en tant que banque historique des territoires ultramarins, l'AFD s'investit dans la réalisation d'études au large spectre (diagnostics sectoriels ou de territoires, évaluations ex-post, mesures d'indicateurs, sondages, travaux de recherche sur les défis de demain...). Ces études sont réalisées suivant différentes modalités. Elles peuvent être réalisées en interne ou dans le cadre de partenariats tel que le partenariat CEROM¹, ou encore confiées à des bureaux d'études ou des laboratoires de recherche universitaires.

3. LES CONFERENCES PERSPECTIVES OUTRE-MER

Dans un souci de valoriser les travaux réalisés sur les Outre-mer, l'AFD organise des conférences environ tous les deux ans, désormais nommées « Perspectives Outre-Mer ». Ces moments sont des occasions privilégiées pour faire se rencontrer les différents acteurs participant au développement de ces territoires provenant du monde économique, académique, politique et de la société civile. A chaque édition, une problématique est posée, des études et des témoignages d'acteurs sont présentés et les débats sont organisés dans le cadre de différentes tables rondes.

Depuis 2022, l'AFD s'est associée avec un réseau de laboratoires universitaires, qui organise les 14 et 15 novembre 2024 la deuxième édition des Actes de la recherche ultra-marine (cf. présentation d'ARUM en annexe 1).

¹ Le [partenariat CEROM](#), pour *Comptes économiques rapides des Outre-mer*, initié en 2002, réunit l'INSEE, les Instituts d'émission des Outremer (l'IEDOM et l'IEOM), l'Institut statistique de Polynésie Française, l'Institut statistique et des études économiques de Nouvelle Calédonie et l'AFD.

La conférence Perspectives Outre-Mer se tiendra le 3 juin 2025 en amont de la conférence des Nations unies sur les océans (UNOC).

II. LE PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER »

1. POURQUOI UN PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER » ?

Les nombreux défis auxquels sont confrontés ces petites économies par leur vulnérabilité élevée au changement climatique et par les importantes évolutions démographiques à l'œuvre d'ici à 2050 d'un côté, et par une inertie au changement aux causes multiples de l'autre, soulignent l'importance de poursuivre et développer les travaux de recherche académique.

Aussi, afin d'encourager, soutenir et valoriser la recherche réalisée sur ces thématiques dans les Outre-mer, l'AFD, en lien avec les laboratoires du réseau ARUM, a décidé à partir de 2022 d'octroyer le prix AFD « Jeunes chercheurs Outre-mer » à l'occasion de chacune des conférences Outre-mer de l'AFD.

2. LE CONCEPT

Ce prix est organisé sous forme de concours qui s'inspire de *Ma thèse en 180 secondes*, elle-même issue du concours *Three minute thesis (3MT^{MC})*, qui a eu lieu pour la première fois en Australie en 2008. Ce concept permet à des doctorants ou jeunes docteurs de faire connaître leur sujet de recherche dans un langage accessible à tous et en un temps limité, en réalisant une présentation courte et convaincante de leur sujet de recherche face caméra.

Le concours qui est lancé ici se distingue de MT180s., dans la mesure où il met volontairement à l'honneur exclusivement la zone « ultramarine française ». Il se distingue aussi du fait que l'organisation de ce prix ne prévoit pas des concours internes régionaux, ni une intervention en présentiel des trois lauréats finalistes le jour de la conférence Perspectives Outre-Mer.

Un appel à contribution est lancé par les universités partenaires de la conférence, et un comité de sélection retiendra trois lauréats.

3. LES SUJETS DE RECHERCHE

La thèse doit porter sur un sujet de recherche théorique ou empirique dans une discipline relevant des sciences humaines, économiques et sociales et doit s'intéresser à au moins un territoire d'Outre-mer français. Des sujets qui pourraient s'inscrire dans les problématiques du développement soutenable sur le plan environnemental et juste sur le plan social ou encore sur les conséquences attendues du changement climatique (et ses implications en termes de stratégies d'atténuation et d'adaptation) seront particulièrement appréciés².

² Les sujets de recherche peuvent par exemple porter sur la mesure et l'évaluation des risques et des coûts économiques et sociaux liés au climat et des dommages causés et prévisibles (cyclones, perte biodiversité endémique marine, végétale et animale, sécheresse dans les Caraïbes...), les systèmes d'assurance, la vulnérabilité

4. LE PRIX

Le prix AFD « Jeunes chercheurs Outre-mer » sera décerné à 3 lauréats :

- 1er prix : 2000 €
- 2e prix : 1500 €
- 3e prix : 1000 €

5. VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE DES LAUREATS

Les trois vidéos lauréates pourront être diffusées à l'occasion de la conférence Perspectives Outre-Mer, le 3 juin 2025.

L'AFD et les laboratoires partenaires se réservent la possibilité d'assurer la promotion des trois vidéos lauréates sur leurs canaux de communication respectifs.

Sous réserve d'un accord du conseil éditorial de l'AFD, certains éléments des thèses retenues pourront faire l'objet de publications aux Editions AFD dans la collection « Papiers de recherche », sous une forme remaniée et conforme à la ligne éditoriale de la collection telle qu'elle est présentée dans le guide des publications des Editions AFD.

III. CRITERES D'ADMISSIBILITE ET CRITERES D'EVALUATION

1. CRITERES D'ADMISSIBILITE

Pour prendre part au concours, les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Produire une vidéo en français
- S'inscrire dans les thématiques conformes au point II.3)
- Etre titulaire d'une thèse soutenue entre février 2022 (inclus) et février 2025 (inclus).

2. CRITERES DE SELECTION

La sélection portera, d'une part, sur la qualité de la recherche (thèse) et la rigueur académique, en lien avec les thématiques citées au paragraphe II.3).

D'autre part, la sélection portera sur la capacité du candidat à valoriser son projet de recherche au travers de la vidéo à l'aune des critères suivants :

- Clarté des propos ;

des populations face à la dégradation des services écosystémiques (qualité des sols, systèmes d'eau potable, montée du niveau de la mer, sécurité alimentaire...) et les défis en matière de relocalisation des infrastructures et des habitations, l'analyse des facteurs de résiliences des différents territoires, les inégalités et discriminations, la pauvreté, les systèmes politiques et de gouvernance locale, les communautés autochtones, les migrations, les diversités culturelles.

- Qualité de synthèse et argumentation ;
- Pertinence du thème avec la formulation de politiques publiques ;
- Créativité et éloquence ;
- Qualité technique de la vidéo.

3. LE COMITE DE SELECTION

Le comité de sélection est composé de :

- Frédéric Chantreuil (Université de La Réunion, CEMOI)
- Amélie Chung (Université de Nouvelle Calédonie)
- Jean-François Hoarau (Université de La Réunion, Cemoi)
- Isabelle Lebon (Université de Caen Normandie, Crem)
- Yannick L'Horty (Université Gustave Eiffel, Erudite)
- Sébastien Mathouraparsad (Université Antilles, Creddi)
- Bertrand Savoye (département Diagnostics économiques et politiques publiques, AFD)
- Juliana Huerre (département Diagnostics économiques et politiques publiques, AFD)
- Benjamin Coudert (département Trois océans, AFD)

La décision du jury est sans appel.

IV. REGLEMENT

1. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les participants ont 180 secondes maximum pour présenter leur projet de recherche de doctorat, expliquer comment la recherche a été menée et surtout quels en sont les principaux enseignements. Il faut que le travail de vulgarisation respecte la déontologie et l'éthique de la recherche mais ne s'interdise pas d'invoquer créativité et originalité pour rendre l'exposé attractif et intéressant.

La présentation doit se faire face caméra, selon les conditions explicitées dans l'annexe 2.
La langue utilisée sera le français.

La vidéo devra respecter un délai strict de 180 secondes. Les vidéos dépassant les 180 secondes ne seront pas acceptées. Les équipes de la conférence Perspectives Outre-Mer se chargeront de rajouter sur la vidéo un chronomètre en bas à droite de l'écran en partant de 180 secondes jusqu'à 0.

Aucun habillage graphique ne doit être réalisé (sous-titres, nom/prénom de la personne...). Celui-ci sera ajouté sur les vidéos des trois lauréats par les organisateurs de la conférence Perspectives Outre-Mer.

2. COMMENT S'INSCRIRE ?

2.1. Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription au prix AFD « Jeunes chercheurs Outre-mer » devra comporter l'ensemble des éléments suivants :

- Coordonnées complètes du candidat : nom, prénom, adresse, courriel valide, téléphone portable
- Un fichier MP4 de 180 secondes maximum, répondant aux conditions du paragraphe IV.1
- Votre thèse en PDF
- Le document justifiant l'obtention de la thèse
- Le titre officiel du projet de recherche de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé
- Les coordonnées complètes du directeur de thèse et du directeur de laboratoire : nom, prénom, adresse, courriel valide, téléphone portable
- Une photo (format portrait) du candidat de bonne qualité (HD) et libre de droit que nous pourrions utiliser sur le site internet de l'AFD et des universités partenaires ou dans les médias sociaux afin de mettre les lauréats en valeur
- Le formulaire de cession du droit à l'image et le formulaire de cession de droits d'auteur signés par les lauréats (cf. annexe 3)

2.2. Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier d'inscription doit être adressé via WeTransfer à l'adresse : evenementsrecherche@afd.fr

L'objet du mail devra suivre le modèle suivant : Candidature Prix AFD Jeunes chercheurs Outre-mer 2025 – Prénom NOM

2.3. Calendrier

- Date limite de réception des propositions : **vendredi 14 mars 2025, 23h59 (CET)**
- Décision du comité scientifique aux chercheurs : lundi 5 mai 2025
- Remise des prix : le 3 juin 2025 lors de la conférence Perspectives Outre-Mer

ATTENTION : toute vidéo remise après le 14 mars ne sera pas prise en compte pour le concours.

2.4. Contact

En cas de difficultés rencontrées pour le dépôt de votre dossier ou pour toute question, vous pouvez contacter : evenementsrecherche@afd.fr (en indiquant, dans l'objet du mail : Question Prix AFD Jeunes chercheurs Outre-mer 2025)

ANNEXE 1 – LES ACTES DE LA RECHERCHE ULTRAMARINE (ARUM)

Dispersés sur trois océans, vestiges de la colonisation devenus des enjeux stratégiques majeurs, les territoires d'outre-mer français constituent autant de situations économiques et sociales complexes. Pour améliorer leur avenir, il faut comprendre leur fonctionnement d'aujourd'hui déterminé tout à la fois par leur histoire, les contraintes et opportunités de leur géographie, leurs liens avec la métropole et les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement régional.

La compréhension des économies d'outre-mer ne peut naître que de travaux aussi divers et complémentaires que les questions abordées lors des Actes de la Recherche UltraMarine (ARUM). La conférence ARUM 2024 aura lieu les 14 et 15 novembre à Paris et précèdera la conférence Perspectives Outre-Mer organisée par l'AFD le 3 juin 2025.

Thématiques :

- Histoire, institutions et performances économiques
- Petites économies insulaires, développement insulaire et dépendance économique
- Insertion des jeunes Inégalités, ségrégation et discrimination
- Pouvoir d'achat, vie chère, structures de marché Education, activité, chômage/emploi
- Performances des entreprises Compétitivité et productivité
- Insertion régionale des Outre-mer Crise Covid et ses conséquences
- Santé Services publics et gestion des ressources Politiques sociales
- Migrations Tourisme Transport et mobilité
- Risques naturels, conséquences économiques des catastrophes naturelles
- Environnement, changement climatique, transition énergétique
- Fiscalité, investissement, aides publiques régionales, nationales et européennes
- Géopolitique et géo-économie des territoires d'outre-mer
- Convergence, rattrapage, fluctuations macroéconomiques
- Evaluation des politiques publiques en outre-mer

Comité d'organisation

Frédéric Chantreuil (Université de La Réunion, CEMOI), Amélie Chung (Université de la Nouvelle Calédonie), Jean-François Hoarau (Université de La Réunion, Cemoi), Isabelle Lebon (Université de Caen, Crem Normandie), Yannick L'Horty (Université Gustave Eiffel, Erudite), Sébastien Mathouraparsad (Université Antilles, Creddi).

Comité scientifique

- Zone Atlantique : Valérie Angeon (INRAE), Patrice Borda (CREDDI), Gilles Joseph (LC2S), Eric Kamwa (LC2S), Alain Maurin (CREDDI), Paul Roselé Chim (MINEA).
- Zone Océan indien : Laurent Didier (CEMOI), Idriss Fontaine (CEMOI), François Hermet (CEMOI), Olivia Ricci (CEMOI), Françoise Rivière (AFD).
- Zone Pacifique : Séverine Blaise (LARJE), Vincent Dropsy (GDI), Samuel Gorohouna (LARJE), Caroline Gravelat (LARJE), Catherine Ris (LARJE), Florent Venayre (GDI)
- Zone Europe : Samuel Bates (GRANEM), Cécile Couharde (ECONOMIX), Olivier Darné (LEMNA), Michel Dimou (LEAD), Vincent Geronimi (CEMOTEV), Sauveur Gianonni (LISA),

Michael Goujon (CERDI), Nadine Levratto (ECONOMIX), Marie-Antoinette Maupertuis (LISA), Serge Rey (CATT), Alexandra Schaffar (LEAD)

Site internet : arum2024.sciencesconf.org/

ANNEXE 2 – CONSEILS POUR CREER ET TELECHARGER UNE VIDEO POUR LE PRIX AFD « JEUNES CHERCHEURS OUTRE-MER »

Contenu

Il vous est demandé de produire une vidéo de trois minutes maximum traitant d'un défi de développement ou d'un problème de transition concernant un territoire d'Outre-mer, en rapport avec votre travail de thèse. N'oubliez pas que votre vidéo doit **être basée sur des recherches**, mais **ne doit pas en être un strict résumé**.

Votre vidéo devra répondre à 2 ou 3 questions de la liste ci-dessous :

- Quels sont les enjeux de votre sujet de thèse ?
- Quels sont les 3 principaux messages à faire passer au plus grand nombre ?
- Quelles sont les racines et les ramifications du sujet dont vous parlez ?
- Quelles politiques clés seraient stratégiques pour répondre aux défis et enjeux soulevés ?

Ce seront votre prestation orale, votre capacité à argumenter ainsi que votre capacité à vulgariser votre sujet qui seront évaluées, ce qui nécessite une bonne préparation. Afin de vous aider en ce sens, nous vous partageons ici nos conseils.

Elaborez votre script à l'avance : vous pouvez l'écrire, le dessiner, faire un plan. Lorsque vous serez face caméra, il ne s'agira surtout pas de lire votre script, mais de vous exprimer de façon naturelle comme si vous vous adressiez à un public présent dans une salle en face de vous.

Veillez à respecter les quelques règles ci-dessous :

- La **structure** de votre argumentation est essentielle. N'oubliez pas que vous devez convaincre votre auditoire de l'intérêt de votre travail de recherche.
- Ayez une **introduction, un développement et une conclusion bien définis**.
- Il est toujours utile de déterminer votre **principal argument**. Vous allez discuter de nombreuses idées, mais essayez de déterminer **une seule problématique** à laquelle toutes les rattacher. **Chaque phrase** ou idée présentée dans la vidéo doit servir votre argument.
- **Importance de l'accroche** : c'est dans les premières secondes que l'auditoire est attiré par un contenu. Voyez comment vous pouvez attirer son attention. Voyez via quelle émotion vous souhaitez accrocher votre auditoire (« phrase/question choc », idée inattendue, statistiques surprenantes, une histoire courte et percutante, humour, référence culturelle, référence à une publicité connue...). Toutefois, n'oubliez pas que le sujet de la vidéo doit être clairement énoncé dès le début.

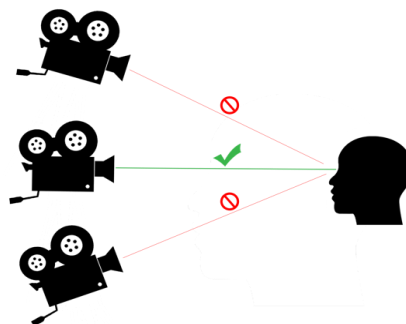
Voici quelques conseils pour partager votre contenu de manière convaincante :

- Vous introduisez la question du développement durable et des transitions de développement dans le débat public : restez **simple** pour que les personnes qui ne sont pas expertes puissent comprendre.

- **Évitez d'utiliser le jargon** et choisissez des mots familiers à toute personne. Si l'emploi d'un mot technique est nécessaire, expliquez-le pour qu'il puisse être compris par les personnes extérieures à votre domaine.
- Faites des **phrases courtes et simples**. Chaque phrase ne doit contenir **qu'une seule idée** et avoir une structure simple **sujet-verbe-complément**. Utilisez la **voix active** plutôt que la voix passive. *Il vaut mieux dire "Il a mangé une pomme" que "La pomme a été mangée par lui"*.
- Fournissez le contexte, mais donnez aussi des **précisions**. Le recours aux exemples est une bonne chose : humanisez votre recherche, faites sentir à votre public pourquoi il devrait être concerné par ce que vous dites.

Conseils pour filmer

- **Matériel** : utilisez un appareil photo ou une caméra de téléphone de bonne qualité (résolution minimum : Full HD – 1080p) **en mode paysage (à l'horizontale)**. N'utilisez pas de webcam.
- **Son** : filmez-vous dans une **pièce calme**. Utilisez un micro externe (micro-cravate fortement conseillé) pour prendre le son ; si vous n'en avez pas, placez-vous dans une salle d'au moins 10m², calme, à 1m de la caméra. Faites des tests de son et vérifiez, après l'enregistrement, la qualité du son enregistrée par votre micro. Faites attention aux possibles bruits de fond (appareils électroniques, discussions dans la pièce voisine, etc.).
- **Lumière** : placez-vous dans un espace **bien éclairé**. Assurez-vous que la lumière **viene de derrière la caméra** (pour éviter le contre-jour) et vous éclaire bien vous et/ou votre accessoire. Ne vous placez pas devant une fenêtre ou une autre source de lumière. Privilégiez un éclairage grâce à la lumière du jour et non pas une lumière artificielle. Évitez de placer la source de lumière au-dessus de vous.
- **Placement de l'appareil** : l'objectif de votre appareil photo doit être placé **à hauteur des yeux**, ni trop haut ni trop bas (*voir l'exemple ci-dessous*). Si vous utilisez un smartphone, veillez à bien regarder la caméra et non l'écran.



- Votre caméra **doit être stable**. Ne filmez pas en la tenant vous-même. Utilisez un support de téléphone ou un trépied. Si vous n'avez pas l'équipement adéquat, utilisez un livre ou quelque chose de stable pour tenir votre téléphone droit. Si possible, faites-vous aider pour le déclenchement et l'arrêt de l'enregistrement vidéo.
- **Cadrage** : filmez-vous en plan moyen rapproché (au-dessus de votre tête jusqu'à environ la moitié de votre torse : voir l'image ci-dessous). Placez-vous au centre de l'écran. Votre tête ne doit pas dépasser du cadre.



- **Décor** : préparez votre espace. Plus le décor de la vidéo est simple, mieux c'est ! Assurez-vous que l'arrière-plan n'est pas trop encombré. Un mur propre et lisse, avec un meuble simple ou une plante, fera l'affaire. L'accent doit être mis sur vous/ce que vous nous montrez, et non sur le décor.
- **Style** : le style sera uniquement de type monologue. La magie réside dans les mots que vous utilisez et les messages que vous transmettez.
- **Ton** : ne lisez pas votre texte, le rendu doit être naturel et dynamique. Faites comme si vous vous adressiez à un vrai public. Articulez, ne parlez pas trop vite, faites des pauses, reprenez votre souffle. Regardez la caméra en permanence, soyez souriant(e)... et détendez-vous !
- **Éléments graphiques** : évitez les montages. N'utilisez pas de fondus, fondus enchaînés ou autres effets d'édition. Si vous avez besoin de faire apparaître une carte ou une infographie, choisissez-en une, suffisamment claire, sur laquelle vous pourrez vous concentrer pendant un court instant. Nous voulons vous voir parler pendant la majorité de la vidéo. L'habillage graphique et le sous-titrage seront pris en charge a posteriori par l'AFD.

Droits

- **Contenu original** : veuillez ne pas plagier le contenu d'autres recherches ou vidéos (ou utiliser un contenu sans autorisation écrite expresse). **Tout plagiat conduira à la disqualification du candidat**. Veuillez ajouter des crédits à la fin de la vidéo, pour toute image que vous utiliseriez (en vous assurant d'avoir les droits).

- **Droits d'auteur et droit à l'image** : vous détiendrez l'intégralité des droits d'auteur de la production. Si vous êtes sélectionné(e), l'AFD pourra partager votre vidéo sur ses canaux de communication : il vous sera demandé d'autoriser l'AFD à le faire à travers la signature d'un formulaire de cession de droits (Annexe 3). Les éventuels crédits peuvent être indiqués soit sur les visuels (pour la source des tableaux, carte, etc.), soit à part, pour pouvoir être intégrés au montage ensuite.

Format et mode de soumission

- Enregistrez votre vidéo en **fichier MP4**. La résolution minimale sera de 1920x1080 pixels (Full HD). Enregistrez-la au format 16/9 (écran large).
- La vidéo ne doit pas durer plus de 3 minutes.

ANNEXE 3 – FORMULAIRE DE CESSION DE DROITS

CESSION DE DROITS

Je soussigné(e),, né(e)
le .../.../... et domicilié(e) à affirme céder à titre gracieux à l'Agence
française de développement (ci-après l'AFD) les droits de reproduction, de
représentation et d'adaptation sur la vidéo soumise pour le « **Prix AFD Jeunes
chercheurs Outre-mer** – Edition 2025 », le .../.../.....

Le copyright à mentionner sera : © **Prénom Nom**

Cette cession est consentie pour la durée légale de la propriété littéraire et artistique
tel que prévue par les articles L.123-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle
et pour avoir effet en tous lieux, pour tous pays, sur tous supports, sous toutes formes,
par tous moyens connus à ce jour ou à venir et pour tous usages, à but commercial
ou non commercial. L'AFD pourra procéder à toute adaptation de l'œuvre ainsi
remise pour les besoins de son activité. L'AFD pourra rétrocéder les droits ci-dessus
prévus à des tiers pour des objectifs non commerciaux. Je garantis à l'AFD la
jouissance pleine et entière des droits concédés, contre tout trouble, revendications
ou évictions quelconques. Dans l'hypothèse où des tiers auraient participé à la
création de la vidéo, je garantis avoir obtenu de ces tiers la cession de tous les droits
de propriété intellectuelle et/ou toutes les autorisations nécessaires à leur exploitation
par l'AFD.

Fait à, le

Signature :

ANNEXE 4 – CESSIION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

né(e) le /... /..... et demeurant à
.....,

cède à l'Agence française du développement (ci-après l'AFD) et à tout tiers qui aurait obtenu une autorisation en ce sens de l'AFD, le droit d'utiliser mon image résultant de la vidéo soumise pour le concours « **Prix AFD Jeunes Chercheurs Outre-mer – Edition 2025** » le /... /..... à [nom ou description du lieu] sur laquelle j'apparais.

En conséquence, j'autorise toute reproduction en tel nombre qu'il plaira à l'AFD, toute représentation, toute modification et, plus généralement, toute exploitation, commerciale ou non commerciale, de la/des photographie(s) faite dans le cadre de la communication portant sur les projets financés par l'AFD.

La vidéo pourra être utilisée en partie ou en totalité, par tout moyen (web, TV, réseaux sociaux etc.) et sur tout support et intégrée à tout autre matériel (film, animation etc.) connus et à venir.

La présente cession est accordée à titre gratuit, sans limitation de durée ni de lieu, pour tout usage national ou international.

Je déclare que je ne suis lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Il est entendu que l'AFD s'interdit expressément d'exploiter cette photographie d'une manière qui serait susceptible de porter atteinte à la vie privée de la personne photographiée et de la diffuser sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Un exemplaire de cet acte de cession de droit à l'image est à retourner à l'AFD complété et signé par chaque personne identifiable sur les photographies.

Fait à, le

Signature :